



RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
Union - Discipline - Travail



Forum sur le thème :
**« Les jeunes filles dans l'univers des
TIC : Enjeux, Défis et Innovations »**
22-23 Avril 2015

Recommandations

Mesdames et messieurs,

Nous vous donnons lecture des recommandations générales issues des différents panels et ateliers présentés hier.

Les recommandations retenues sont les suivantes :

- Fixer un quota d'admission pour les jeunes filles dans les filières TIC ;
- Mettre en place un cadre de concertation multi-acteurs pour un suivi année par année ;
- Faire des campagnes de sensibilisation dans les établissements de jeunes filles et reconnaître leur mérite dans les filières TIC en leur décernant des prix d'excellence ;
- Insérer dans le cursus scolaire un programme de lutte contre la cybercriminalité ;
- Sensibiliser sur la diversité des métiers qui puissent exister dans le domaine des TIC par exemple en médiatisant les icônes féminines dans ce secteur afin de susciter plus d'engouement ;
- « Les métiers des TIC ne sont pas forcément réservés aux hommes » : Favoriser un changement de mentalité au sein de la société sur ces conceptions caduques ;
- Donner l'opportunité aux femmes d'accéder à des postes de responsabilité dans le domaine des TIC ;
- Encourager l'entrepreneuriat féminin dans les TIC ;
- Informer et former les populations sur les pratiques de sécurité afin de lutter contre la cybercriminalité ;
- Impliquer davantage les éducateurs (parents, enseignants) ainsi que les médias à inculquer aux jeunes filles une culture citoyenne et responsable dans l'utilisation des TIC ;
- Faciliter l'accès des organisations de sensibilisation dans les établissements scolaires ;
- Adapter le lexique des TIC en générale et de la cybercriminalité à toute les couches de la population ;

- Faire la promotion du cadre juridique et institutionnel en matière de lutte contre la cybercriminalité ;
- Mettre en place des numéros verts pour les victimes de cyber criminalité et des moyens efficaces de traçabilité ;
- Mettre à la disposition du grand public des statistiques sur les infractions commises par le biais d'internet afin qu'il puisse prendre conscience de la gravité de ce phénomène ;
- Suivre les règles de conduite et de sécurité édictées par les structures telles la Plateforme de Lutte Contre la Cybercriminalité (PLCC) et le CI-CERT (Centre de Réponse aux Incidents Informatique de Côte d'Ivoire) ;
- Etendre la sensibilisation sur l'utilisation des TIC dans le tout le pays et mettre un accent particulier sur les zones reculées ;
- Encourager la participation des jeunes filles aux concours d'innovation.